

# Officiel : la DSI de l'Etat fusionne avec Etalab et devient la Dinsic

Reynald Fléchaux

22 septembre 2015,  
11:36



C'est fait. Un [décret](#) du 21 septembre confirme la fusion de la Disic (la DSI de l'Etat), d'Etalab (mission dédiée à l'Open Data) et du pôle innovation et services aux usagers du SGMAP (Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique). Ces trois entités donnent **naissance à la Dinsic**, soit la Direction interministérielle du numérique et des systèmes d'information et de communication. Cette dernière doit fusionner la vision technique, tournée vers la mutualisation des moyens – vision qu'incarne aujourd'hui la Disic -, et des approches plus orientées vers les usages. Cette réorganisation va aussi être l'occasion d'un passage de témoin à la tête de l'informatique de l'Etat, **Jacques Marzin, l'actuel DSI de l'Etat, devant passer la main dans les tous prochains jours à Henri Verdier, actuel directeur d'Etalab**. Henri Verdier est considéré comme l'inspirateur de la stratégie d'Etat plate-forme, qui sous-tend les développements de la Disic depuis quelques mois déjà.

## Publicité

Sur le plan organisationnel, la fusion de ces trois services aboutit à une réorganisation du SGMAP. Placé sous l'autorité du Premier ministre, ce service est désormais composé de deux entités : la Dinsic d'un côté et une direction interministérielle pour l'accompagnement des transformations publiques de l'autre, cette dernière étant chargée de l'amélioration des actions de l'administration auprès des usagers. Concrètement, Henri Verdier (en photo) sera un des deux adjoints du secrétaire général pour la modernisation de l'action publique.

## A la manœuvre sur les SIRH

Dotée de missions élargies, la Dinsic devra continuer à piloter les chantiers de mutualisation des moyens – nécessaires pour atteindre [l'objectif d'économies fixé par Manuel Valls](#) sur les dépenses informatiques de l'Etat – et à veiller à la sécurisation des grands projets. Mais elle est désormais aussi saisie des questions de réutilisation des données publiques, de la dématérialisation des procédures administratives ou encore du développement de services numériques à destination du citoyen, services dont elle assure, en cas de besoin, le transfert aux administrations chargées d'en assurer l'exploitation. Pour couvrir ce champ d'action, la Dinsic est composée d'un service baptisé 'performance des services numériques' (sur le périmètre de l'ancienne Disic) et de deux missions (Etalab et un incubateur de services numériques).

Notons encore qu'au travers d'un [arrêté](#) publié également le 21 septembre, la Dinsic hérite officiellement d'une mission de coordination des travaux interministériels autour des SIRH et de la paie, un domaine où l'Etat a connu récemment des déboires avec [l'arrêt de l'ONP](#) (un projet qui visait à produire la paie de tous les agents publics au

sein d'un logiciel unique) et [les errements de Louvois](#) (le système de paie du ministère de la Défense).

Silicon.fr reviendra demain sur le bilan de la Disic, 4 ans et demi après sa création en février 2011, au travers d'une interview exclusive de Jacques Marzin.

**A lire aussi :**

[Henri Verdier serait le futur DSI de l'Etat](#)

[Hackathon : l'année zéro de l'Etat plate-forme, basé sur des API](#)